

162 conférences de Saint Vincent de Paul comptant 2786 adhérents, secourent environ 40,985 familles pauvres ; 73 sociétés de sainte Isabelle comptent 1,148 membres et aident 6,204 familles pauvres ; 500 à 600 Sœurs de la Miséricorde, réparties en 125 couvents, soignent les malades et les pauvres à domicile ; 7 sociétés s'occupent des malades qui ne peuvent quitter le lit, une s'intéresse spécialement aux prisonniers relaxés, 23 ont charge de fournir aux pauvres les vêtements indispensables, ainsi qu'un repas quotidien, 1,440 religieux des deux sexes desservent 155 hôpitaux et maisons pour les convalescents, dans lesquels il y a environ 9,500 lits ; 127 religieux et 88 religieuses dirigent 10 asiles pour les aliénés, dans lesquels se trouvent 1,350 patients ; 50 religieuses prennent soin de 400 malades repartis entre un asile pour les épileptiques et un asile pour les idiots ; 3 hôpitaux catholiques sont desservis par des laïques.

A part ces œuvres essentiellement charitables, il existe dans l'archevêché de Cologne, un grand nombre d'associations qui ont pour but le bien moral et matériel de leurs membres.

Ainsi nous notons 103 associations pour les apprentis et pour ceux qui viennent de terminer leur apprentissage dans les divers métiers, 15,000 adolescents et jeunes gens appartiennent à ces associations. Il existe 60 sociétés dont les adhérents se recrutent parmi les jeunes ouvriers qui, dans le but de se perfectionner dans leur métier, font le tour du pays. Ces sociétés ont un effectif de 12,100 membres actifs et possèdent 28 maisons avec un millier de lits. Dans ces maisons, l'artisan voyageur peut passer gratuitement ou pour une bagatelle, une couple de jours.

Il y a dans l'Allemagne entière 300 associations ouvrières catholiques comptant 80,000 membres. 108 de ces associations (avec 28,000 membres) appartiennent à l'archevêché de Cologne. 56 fraternités font, outre leurs œuvres spirituelles spéciales, des œuvres de charité envers leurs membres : secours en cas de maladie, ou aide à la famille, en cas de mort.

Comme grand nombre de jeunes filles travaillent hors leur famille, soit comme ouvrières, soit comme gouvernantes ou institutrices privées, soit comme maîtresses de musique, servantes, etc., les œuvres charitables se sont occupées de ces jeunes filles afin de leur donner abri lorsque la chose est nécessaire, de l'ouvrage quand elles en manquent ; de leur donner des conseils et de leur fournir l'avantage de passer les heures de loisir ou leurs dimanches dans une atmosphère sympathique, avec des amies, et de mettre à leur disposition des amusements sains. L'archevêché possède sept maisons où, chaque année, sous la direction de religieuses, environ 6,300 jeunes servantes reçoivent asile pour une période plus ou moins longue. Les mêmes religieuses fournissent chaque année de l'ouvrage permanent à 7,000 de ces jeunes personnes. Il y a cinq grandes associations pour les bonnes, et elles comptent 3,000 membres ; il y a en plus 18 sociétés pour les ouvrières, avec de 450 à 500 lits, trente écoles où l'on enseigne la couture et tous les travaux ménagers, et sept associations, avec 500 membres, pour les jeunes filles qui travaillent comme commis. A part ces diverses associations, on trouve dans l'archevêché toute une série d'associations religieuses, sodalités, guildes, etc., dont